

Revue de presse

15 mars 2019



Patrimoine mondial, vraiment ?

Les démarches pour obtenir le classement de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'Unesco sont officiellement lancées. Après l'étonnement des premières heures, une longue procédure s'annonce

Des moqueries ? Non, ce temps est fini, je n'en entends plus aucune." Président de l'association "Étang de Berre, patrimoine universel", Jean-Claude Cheinet, ancien adjoint à l'environnement à Martigues, croit dur comme fer à la démarche. Lancée il y a plus de trois ans par le maire de Martigues, Gaby Charroux, elle vient de vivre son premier temps fort : le dépôt officiel de la candidature pour aboutir, dans un délai estimé entre cinq à dix ans, au classement de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'humanité, établi par l'Unesco. L'étang de Berre, égal des monuments d'Arles, du palais des Papes ou du Mont Saint Michel ? Pas vraiment, puisque si ces lieux sont classés au titre des biens "culturels", l'étang candidate au titre des biens "mixtes". En France, il n'existe pour l'heure qu'un seul autre exemple du genre, le Mont Perdu dans les Pyrénées (dans la région du cirque de Gavarnie) mais dans le monde, les exemples sont frappants, et renommés. Parmi eux, les Météores en Grèce, une cité maya au Mexique, ou, encore mieux, le sanctuaire historique de Machu Picchu au Pérou.

Que l'étang de Berre rejoigne la liste de ces lieux classés, c'est évidemment un challenge. Qui se nourrit cependant de réalités, et de critères demandés par l'Unesco. "Il faut en avoir au moins un sur les dix exigés. On en avait trouvé six, indique Jean-Claude Cheinet, et finalement, dans la lettre officialisant notre démarche, on a retenu les trois plus évidents : témoigner d'un échange d'influences considérable, être un exemple éminent de l'interaction humaine avec l'environnement, être un exemple éminemment représentatif de processus écologiques et biologiques en cours." Pour l'association, le "bien mixte" est justifié par plusieurs facteurs : "notre région allie des activités industrielles, de riches traces du passé et un côté nature d'une vivacité étonnante. Il ne s'agit pas de "muséifier" mais de valoriser les capacités de résilience de cette région."



L'étang de Berre, loin de l'imagerie habituelle, peut aussi prendre des teintes bucoliques. (PHOTO SERGE GUÉROULT)

Bigre. Encore va-t-il falloir en convaincre deux ministères, ceux de la Transition écologique et de la Culture, qui porteront ensuite la démarche auprès de l'Unesco. Mais la candidature, en deux ans, a eu le temps de se structurer. Un comité des ambassadeurs, présidé par le cinéaste Robert Guédiguian et comptant dans ses rangs quelques personnalités de renom est à l'œuvre, de même qu'un comité scientifique présidé par la géographe Nicole Girard.

"L'étang de Berre, prend Jean-Claude Cheinet, c'est un véritable laboratoire de la résilience écologique. À chaque fois qu'il meurt, il renaît ! Regardez la crise de l'été dernier, quelques mois plus tard, la situation va en s'améliorant, même tout doucement". Le classement au titre de bien mixte a aussi un mérite, celle de prendre en compte la globalité de l'étang de Berre, "son étendue d'eau comme ses rives". "Tout autour, on trouve des habitats historiques d'intérêt, comme l'abri-sous-roche de Châteauneuf les Martigues, le village gaulois de Martigues, le pont Flavien de Saint Chamas. Notre histoire locale rejoint la grande histoire avec le parc de la poudrerie de Miramas et Saint-Chamas !"

La nature, avec neuf sites gérés par le conservatoire du littoral, ou les bâtiments industriels font aussi partie de cette histoire. *"C'est cet équilibre entre histoire, activités industrielles et nature qui font de l'étang de Berre un endroit unique"*, insiste Jean-Claude Cheinet.

Reste, maintenant que la candidature est lancée, à fédérer toutes les énergies, autrement dit à unir, déjà, tous les politiques aux commandes des villes riveraines, pas tous du même bord, pas tous d'un même degré d'enthousiasme sur cette démarche. *"Je suis persuadé qu'avec le temps, ils vont rejoindre ceux qui ont déjà choisi de s'impliquer. Valoriser l'étang et ses rives, sans opposer emploi et écologie, c'est une manière de changer le regard sur notre région"*. Et le label, au final, n'apportant pas d'argent, c'est surtout d'une reconnaissance internationale que les bienfaits sont attendus.

Éric GOUBERT

L'association "Etang de Berre, patrimoine universel", inaugurera son local demain à 11 h, place Félix Gras à Martigues.

EN BREF

L'étang de Berre mesure 20 kilomètres de long sur 16,5 kilomètres de large et a une profondeur maximale de 9,5 m. Sa surface est de 15 500 hectares et il renferme 980 millions de mètres cubes d'eau.

Depuis 1966, il reçoit les eaux de la Durance via la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas.

L'étang de Berre est relié à la Méditerranée par le canal de Caronte, le tunnel du Rove étant obstrué depuis 1963 (lire par ailleurs). En 1993, le plan Barnier impose les premiers quotas au concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique. En 2004, l'État français est condamné par la Commission européenne pour "pollution massive et répétée" de l'étang de Berre. Un an plus tard, une nouvelle série de quotas, toujours en vigueur, est imposée à la centrale EDF hydroélectrique de Saint-Chamas: 1,2 milliard de m³ d'eau douce et 60 000 tonnes de limons.

Des arguments bien identifiés

Avant d'être classé au patrimoine mondial, l'étang de Berre a du pain sur la planche. Les promoteurs de sa candidature devront d'abord obtenir son inscription sur une "liste indicative", celle que les États soumettent à l'Unesco pour obtenir son agrément. Celle-ci comprend plusieurs sites de la région, comme la Camargue, la rade de Marseille, la montagne Saint-Victoire et les sites cézaniens, ou encore les monuments nîmois, tous en attente de classement depuis plusieurs années (plus de vingt ans pour Sainte-Victoire). L'œuvre de Le Corbusier, à Marseille, a été classée en 2016, mais fait actuellement l'objet d'une polémique liée à un projet d'urbanisation (Lire *La Provence* du 27 février). Le classement est cependant toujours en vigueur. Une fois par an, lors de

que le périmètre retenu (500km², plan d'eau inclus) et la justification de ce classement parmi les "biens mixtes", "à la fois par la qualité de ses paysages naturels de lagune méditerranéenne et par la diversité des activités développées sur ses rives tout au long de l'histoire humaine. Cette co-présence d'un milieu naturel rare et d'un territoire habité lui confère une exceptionnalité parmi les milieux similaires, notamment ceux des étangs littoraux méditerranéens", indiquent les signataires.

Trois critères demandés par l'Unesco sont réunis, selon l'association. Parmi eux, souligne-t-elle, "Les rives de l'étang de Berre constituent un condensé de l'aménagement du milieu par les sociétés humaines sur les bords de la Méditerranée et de l'exploitation de ses ressources géologiques et marines, depuis les derniers chasseurs-cueilleurs jusqu'aux innovations industrielles des XIXe et XXe siècles et aux villes nouvelles des années 1970." Comme l'indique Jean-Claude Cheinet (lire par ailleurs), "l'étang de Berre est universel dans le processus de résilience en cours et exemplaire dans les actions humaines menées pour l'y aider."

Le bien proposé à l'inscription au Patrimoine Mondial constitue une "unité paysagère parfaitement circonscrite à la lagune et ses rives". "L'étang de Berre et ses rives présentent une forte cohérence géologique, historique et sociale", insiste encore l'association, qui relève que "depuis l'arrêt de la Cour de justice des communautés européennes d'octobre 2004, l'étang de Berre reste placé sous la protection vigilante de la Convention de Barcelone".

E.G.

1092

C'est le nombre de biens classés au patrimoine mondial de l'Unesco, dont 44 en France.

la réunion du comité, chaque État peut proposer deux biens au comité de 21 personnes qui intègre les nouveaux biens classés.

Avant d'intégrer cette sorte d'antichambre, l'association "Étang de Berre patrimoine universel" a déposé une "Déclaration de valeur universelle exceptionnelle." Une lettre de deux pages au contenu très formel, qui décrit autant les lieux



Quelques vérités sur l'étang de Berre en six questions

► L'ÉTANG EST-IL SALÉ?

C'est une caractéristique essentielle de l'étang de Berre : oui, il est salé, puisqu'en lien avec la mer, via le chenal de Caronte, creusé entre Port-de-Bouc et Martigues. Si la confusion existe, c'est bien en raison de l'apport d'eau douce, via la centrale hydroélectrique d'EDF, à Saint-Chamas, qui peut déverser, selon les normes en vigueur 1,2 millions de m³ d'eau par an. L'écosystème reste fragilisé.

► PEUT-ON S'Y Baigner SANS RISQUES ?

Cette question est typiquement posée par ceux qui ignorent l'existence de plages, et du contrôle de la qualité de l'eau, effectuée tout l'été par le Gipreb. Les plages sont une quinzaine, autour de l'étang, à accueillir des milliers d'estivants durant la belle saison. Sur les rives nord, les plus sauvages, les plus belles sont celles de la Romaniquette (Istres), Figuerolles (Martigues) ou Varage (Saint Mitre les Remparts). Mais on peut aussi aller piquer une tête à Vitrolles, Rognac ou Berre. L'eau est contrôlée

► PEUT-ON EN CONSOMMER LES POISSONS ?

Une quarantaine de pêcheurs professionnels travaillent dans l'étang de Berre, et vendent leur production au quotidien. L'une des espèces la plus recherchée, l'anguille, part majoritairement à l'exportation, vers l'Italie ou les Pays-Bas. La conserverie Marius Bernard, à Saint-Bernard, confectioneer en septembre une "matelotte d'anguilles" qui a remporté du succès chez les amateurs. L'an dernier, l'ouverture de la pêche à la palourde avait fait lever un vent d'espoir, vite éteint après la crise estivale : quia décimé le stock.

► LE TUNNEL DU ROVE ROUVRIRA-T-IL UN JOUR AUX BATEAUX ?

Le tunnel, qui relie l'étang de Berre à la Méditerranée au niveau de l'Estaque, est obstrué par un effondrement depuis 1963. S'il n'a jamais été question d'y relancer la circulation maritime, c'est la circulation d'eau de mer qui est en projet depuis plusieurs années. Le débit fait l'objet d'une querelle d'experts et de politiques, toujours pas tranchée.

► POURQUOI POISSONS ET PALOURDES SONT-ILS MORTS L'ÉTÉ DERNIER ?

L'étang a traversé une grave crise l'été dernier, provoquée par plusieurs causes : de fortes chaleurs, une absence de vent (pas de mistral), et en guise de supplément un déversement d'eau douce par la centrale EDF, le 10 août. *"L'étang de Berre a connu une crise écologique avec des anoxies (absence d'oxygène) qui ont entraîné une mortalité de tous les organismes vivants sur les fonds de l'étang de Berre. Il s'en est ensuivi une situation critique avec des eaux chargées de matières en décomposition"*, expliquait alors le Gipreb. Les eaux étaient même devenues noires à la fin de l'été.

► LE MINISTÈRE A-T-IL RÉAGI ?

En son temps, Ségolène Royal avait commandé un rapport, rendu public. Nicolas Hulot en avait demandé un autre, il y a un an, dont les conclusions sont toujours confidentielles. Le nouveau ministre chargé du dossier, François de Rugy, a reçu il y a peu les trois députés dont les circonscriptions bordent l'étang, mais le contenu de cet entretien est resté confidentiel. La réaction tarde donc à se concrétiser. Elle pourrait prendre la forme d'un nouveau plan, actionnant plusieurs leviers pour améliorer la situation.

"L'étang, c'est autant un lieu de travail que de villégiature"

Il est le président du comité des ambassadeurs, qui réunit des personnalités venant de divers horizons pour plaider la cause de l'étang de Berre. Le cinéaste Robert Guédiguian, dont les films, souvent tournés du côté de l'Estaque, ont fait aussi des incursions du côté de Martigues, connaît bien la région de l'étang de Berre. Et défend cette candidature au patrimoine mondial de l'humanité avec toute sa conviction.

■ Pourquoi avez-vous accepté de prendre la présidence bénévole de ce comité ?

Il y a plusieurs raisons. D'abord parce qu'on me l'a demandé, ensuite parce que c'est un endroit que je connais bien. J'ai grandi là ! Enfant, habitant de l'Estaque, j'accompagnais mon père qui était électromécanicien aux chantiers navals de Port-de-Bouc. Certes, j'étais de l'autre côté du tunnel du Rove, mais on venait souvent se baigner au Jaï, cette vaste plage qui s'étend au sud de l'étang, de Marignane à Châteauneuf-les-Martigues. J'ai beaucoup de souvenirs de l'étang, qui est autant un lieu de travail que de villégiature.

■ Qu'allez-vous apporter à cette candidature ?

Si ma notoriété peut aider... Je suis à la disposition de ceux qui la portent. La démarche étant maintenant officiellement lancée, il va falloir faire du lobbying, même si j'ai horreur de ce mot, pour convaincre du bien-fondé de la démarche. Il ne vous a pas échappé, par exemple, que la nouvelle directrice générale de l'Unesco est Audrey Azoulay, ancienne ministre de la culture et spécialiste du cinéma. Je la connais bien, et si je peux aider juste en obtenant un rendez-vous, c'est déjà ça. Ça n'a l'air de rien, mais ça peut faire gagner du temps ! Ma notoriété est relative, mais je la met au service des causes auxquelles je crois. Même si je fais ça en toute modestie.

■ Au-delà de vos réseaux, croyez-vous que l'étang de Berre puisse être classé au patrimoine mondial de l'Unesco ?

Et pourquoi pas ? C'est une idée qui me plaît bien en tout cas. Il n'y a pas de raison qu'on ne classe que les châteaux, ou des endroits où les riches ont vécu, et



Robert Guédiguian est président du comité des ambassadeurs, avec Éric Cantona, Baptiste Giabiconi et d'autres personnalités. / PH DAVID ROSSI

qu'on se désintéresse du cadre de vie des centaines de milliers de salariés. Il y a un peu de lutte des classes dans cette démarche, et forcément, ça m'intéresse. Il y aurait une justice à ce que ce type de lieux reçoive une telle reconnaissance. Même si je sais très bien que ce sera un combat de longue haleine, et qu'il faudra que toutes les énergies se mobilisent pour y arriver. Je sais que ce n'est pas encore le cas, mais l'union autour d'un projet commun, dans l'histoire de l'humanité, c'est le plus difficile à obtenir.

■ Qu'a-t-il de si unique, selon vous, l'étang ?

L'étang de Berre, c'est un territoire tout à fait passionnant qui recoupe les grands thèmes de société actuels. Il y a 30 ou 40 ans, on ne parlait pas beaucoup d'écologie, alors qu'aujourd'hui, personne au monde ne peut ne pas être écologiste. La transformation du monde passe par là. Arriver à un équilibre entre le tourisme, l'industrie et la qualité de la vie, c'est un combat tout à fait contemporain.

■ Les usines sont tout de même omniprésentes...

C'est la première vision qui s'impose, quand on découvre les lieux. Tous ces complexes pétroliers, gigantesques. Mais il faut aller voir ce qui se cache derrière ces usines. Cela demande un effort, mais tous les gens qui s'y connaissent savent qu'il y a des espèces d'oiseaux, par exemple, qui y vivent et qui y sont magnifiques. En certains endroits, on peut voir des flamants roses. Derrière le décor industriel, il y a de vraies richesses. Et si je peux aider à les faire connaître, ce sera volontiers.

"Pas sûr d'avoir le compte"

MÉTROPOLE Après le rapport du préfet, Gaby Charroux s'inquiète et réclame "sa" part de compétences

Sur son bureau, cette coupure de presse de *La Provence* et ce petit livre blanc, son *Manifeste pour une nouvelle Métropole*; ses propositions d'urgence pour sortir de l'impasse métropolitaine. Des pistes dégainées, il y a plusieurs mois, pour une organisation territoriale nouvelle et simplifiée; "*plus solidaire et en proximité*". Le maire Gaby Charroux est là pour "*cette énième étape*" dit-il, la lecture de ce fameux rapport du préfet Pierre Dartout, remis officiellement mercredi au Premier ministre Edouard Philippe. Un document de 37 pages pour dessiner l'acte II, le futur de cette Métropole au parcours chaotique depuis près de trois ans maintenant sur fond d'une loi mal ficelée, précipitée, dans un immense défi d'un territoire XXL, de 92 communes et ses 1,8 million d'habitants à ce jour.

Dans les grandes lignes du futur : l'éventualité d'une fusion intégrale avec l'absorption des 27 communes du pays d'Arles et la fin des conseils de territoire et, donc, celui du pays de Martigues.

Si le ton est calme, on sent que le maire de Martigues en a gros sur le cœur. S'il souligne les paroles d'ouverture de la nouvelle présidente Martine Vassal - après la boulimie originelle de cette collectivité et "*un massacre à vouloir s'occuper de tout*"; s'il se raccroche à l'espoir que les communes récupèrent certaines compétences, le maire de Martigues ne peut cacher un sentiment de "*décrépitude*" avec l'État, loin du chemin qu'il idéalise avec "*Marseille comme une pompe aspirante*" des financements métropolitains. Loin surtout de cette "*gestion en face-à-face*" avec les citoyens. Entretien.



Si Gaby Charroux ne veut pas revenir sur la Métropole, il refuse encore et toujours "sa boulimie", martelant qu'il faut absolument que la voirie, l'eau ou le crématorium soient en proximité. / PHOTO S.G.

■ **Le préfet a rendu sa copie avec l'éventualité d'une fusion entre la Métropole et le Département, en intégrant le pays d'Arles. Quel est votre sentiment ?**

Ce rapport vient à la suite d'une concertation menée par Monsieur le préfet. Un travail long, riche, intéressant où l'on a eu l'occasion de dire notre vision, même si cette réforme a fini par être mise entre parenthèses et un peu "liquidé" avec la contestation sociale des Gilets jaunes. La mission était d'aborder la question du périmètre géographique, des compétences et la gouvernance avec le mode de désignation des élus qui vont gérer cette Métropole, et les aspects financiers. Il y a des choses qui rappellent des points que l'on avait travaillés mais j'ai quand même le sentiment que le scénario était écrit avant même que ne commence la concertation. Des questions demeurent : qu'en sera-t-il de la fusion, de l'intégration du pays d'Arles ? Quid de la représentativité et du calendrier (*1^{er} janvier 2021 ou 2022 ?*) Comment va-t-on gérer avec 27 communes de plus avec le pays d'Arles, portant la Métropole à 119 maires ? Le préfet évoque un Sénat des maires, mais quel sera le mode de représentation ? Par canton ? Par arrondissement, par liste politique ? Ce sont des sujets très importants où je ne suis pas sûr d'avoir le compte de ce que nous défendons, à savoir une gestion de proximité.

■ **Le préfet ouvre quand même la porte à un retour de la compétence "voirie" notamment, est-ce un espoir ?**

Je l'espère. Il y avait eu une forme d'accord verbal du préfet et de la nouvelle présidente de la Métropole, Martine Vassal, s'accordant à dire que l'on était allé trop loin à vouloir tout gérer, et qu'il était plus raisonnable que la Métropole se concentre sur les grandes compétences structurantes (développement économique, la mo-

bilité, l'environnement et l'enseignement supérieur). Le reste, rendons-le aux communes ! On pourrait retrouver une gestion locale pour la voirie, le crématorium, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, Martigues est en capacité de gérer tous ces domaines. On peut envisager des conventions intercommunales si certaines communes n'ont pas les moyens humains et logistiques. Cette vision-là pourrait me donner satisfaction mais il y a encore beaucoup d'interrogations. En tout cas, je revendique cette ambition et ce cadre.

■ **Comment réagissez-vous à la fin des Conseils de territoire ?**

C'était une organisation qui facilitait la gestion d'un bassin. Ça veut dire qu'il n'y aura plus aucun lien local entre quelques communes (*le pays de Martigues regroupe Saint-Mitre et*

■ **On annonce une nouvelle concertation avec Jacqueline Gourault (ministre de la Cohésion des territoires) et la venue du Premier ministre à Marseille le 12 avril, vous avez des messages à livrer ?**

(*Étonné*) Avec l'union des maires, on va se réunir. Mais comment va s'organiser cette venue, est-ce que l'on nous recevra ? Je souhaite être dans la boucle de la concertation, ne serait-ce qu'en tant que représentant de la 3^e ville de la Métropole. Il y a quand même cette impression de ne pas être considéré dans notre rôle de maire. Je veux juste que l'on récupère la voirie, l'eau, la gestion des déchets, le crématorium. C'est indispensable pour Martigues. Sinon, ce sera encore un coup porté à l'exercice des services publics de proximité.

**Propos recueillis
par Pascal STELLA**

"J'ai l'impression que le scénario était écrit à l'avance, avant la concertation..."

Port-de-Bouc). Cela m'inquiète, ça constitue un handicap important. On perd cette "gestion en face-à-face". Quand il y a un problème concernant une compétence assurée par la Métropole, c'est au maire de la ville que l'on s'adresse ! Nous sommes les interlocuteurs privilégiés, c'est dans l'image que la population a de la proximité. Mais ça devient compliqué quand on a plus les leviers. Diluer les responsabilités en les éloignant et les fondant dans une énorme machine n'est pas une bonne chose. Les événements, hélas, me donnent raison.

Les idées sorties du week-end.... c'est par ici !

LIVE

🕒 14/03/2019 À 16H09

🕒 00:16



D. Moisson



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

La région regorge de rendez-vous "sorties" aussi variés qu'intéressants.

Nous avons donc sélectionné pour vous, les incontournables du week-end du 16 et 17 mars

Il ne vous reste qu'à faire votre choix au travers de cet agenda.

Bon week-end à tous !